

Avis de constitution

SOCIETE « FROID ELECTRICITE BATIMENT(FEBAT SARLU) » en abrégé « FEBAT SARLU »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 TRIANGLE, Lot
253, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FROID ELECTRICITE BATIMENT (FEBAT SARLU) » en abrégé « FEBAT SARLU »

Objet : FROID : CLIMATISATION, CHAMBRE FROIDE, INSTALLATION, ENTRETIEN, DEPANNAGE, FOURNITURE ; ÉLECTRICITE : ELECTRICITE BATIMENT, ELECTRICITE INDUSTRIELLE, ENERGIE SOLAIRE ; BATIMENT : CONSTRUCTION, RENOVATION, REHABILITATION, PISCINE ;SECURITE ELECTRONIQUE : VIDEOSURVEILLANCE, VIDEOPHONE, BARBELE, LUMINAIRE ; GROUPE ELECTROGENE : VENTE, LOCATION, DEPANNAGE, INSTALLATION.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 TRIANGLE, Lot
253, Ilot 21

Dirigeant(s) M KOUASSI ELVIS PROSPER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09152 du 02/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53971/GTCA/RC/2025 du 02/09/2025

